Coup de pouce sur les factures d'eau

Afin de soutenir les familles aux revenus modestes face aux dépenses du quotidien, la commune, par le biais du CCAS, a mis en place, en partenariat avec la société SEFO et la communauté urbaine GPS&O, une aide spécifique pour alléger les factures d’eau.



Un dispositif concret

Cette initiative vise à offrir un soutien financier direct aux ménages éligibles, leur permettant de bénéficier d’une prise en charge partielle de leurs factures d’eau. Un geste solidaire pour préserver le pouvoir d’achat des habitants les plus fragiles.

Les critères d'éligibilité

- Être résident sur la commune depuis au moins 6 mois à la date d’instruction de la demande,
- Recevoir une facture d’eau de SEFO
- Ne pas dépasser les revenus prévus par la grille ANAH pour les ménages aux ressources modestes et très modestes,
- Maitriser sa consommation d’eau (ne pas être au-dessus de la consommation moyenne annuelle).
 À titre indicatif : Consommation moyenne annuelle (1M3 = 1000 litres) Pour une personne 60M3, pour 2 personnes 90M3, pour 3 personnes 120M3, pour 4 personnes 150M3 et 30M3 par personne supplémentaire.

Les conditions de ressources de l'ANAH
Pour rappel, vous pouvez bénéficier des aides de l’Anah si vos ressources sont inférieures à un plafond fixé nationalement. Plafonds de ressources en Île-de-France pour les ressources très modestes :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes
1	20 079 €
2	29 471 €
3	35 392 €
4	41 325 €
5	47 279 €
Par personne supplémentaire	+ 5 943 €

Inscrivez-vous pour en bénéficier avant le 15 janvier 2025

Si vous répondez aux modalités d’éligibilité, votre demande d’inscription est à présenter au CCAS d'Epône avec les pièces suivantes :

- photocopie pièce d’identité ou carte de séjour,
- photocopie intégrale de votre avis d’imposition de l’année N-1
- photocopie de toutes vos factures d’eau de l’année

CCAS Epône : 75 avenue du professeur Emile Sergent – 78680 Epône | ccas@epone.fr

Un engagement local pour la solidarité

Cette démarche s’inscrit dans une volonté forte de la municipalité d’être à l’écoute et aux côtés de ses habitants. Grâce à cette collaboration avec SEFO et GPSEO, la commune affirme une nouvelle fois son engagement en faveur d’une ville solidaire et inclusive.

Centre communal d'action sociale
75 avenue du professeur Emile Sergent
78680
Epône
Contact

CCAS Epône
75 avenue du professeur Emile Sergent – 78680 Epône
ccas@epone.fr | Tel. 0130950510